



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction des finances DFIN**  
**Finanzdirektion FIND**

Rue Joseph-Piller 13, 1701 Fribourg  
T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10  
[www.fr.ch/dfin](http://www.fr.ch/dfin)

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 31 mars 2014*

## Communiqué de presse

---

### **Comptes de l'Etat de Fribourg 2013 : premier déficit depuis 2001**

*Les comptes de l'Etat de Fribourg sont déficitaires à hauteur de 0,9 million de francs. Ce résultat confirme la tendance à la baisse annoncée en début de législature en 2012 et signe l'entrée des finances cantonales dans une phase délicate.*

Dans sa séance du 17 février 2014, le Conseil d'Etat a arrêté les résultats des comptes 2013 de l'Etat de Fribourg. Ils se présentent ainsi :

- > un excédent de charges du compte de résultats s'élevant à 0,9 million de francs (2012 : excédent de revenus de 10,6 millions de francs). Il s'agit du premier déficit depuis 2001 ;
- > une seule opération de clôture, neutre sur le résultat de l'exercice, a été effectuée. Ainsi, le recul par rapport à l'excédent de revenus 2012 avant opérations de clôture (38,4 millions de francs) est de 39,3 millions de francs ;
- > un excédent de dépenses de 142,1 millions de francs au compte des investissements (2012 : 110,6 millions de francs) ;
- > une insuffisance de financement de 18,3 millions de francs (2012 : excédent de financement de 0,3 million de francs) ;
- > un degré d'autofinancement de 87,1 % (2012 : 100,3 %).

Compte de résultats	Comptes 2013	Budget 2013	Variations	Comptes 2012
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Revenus	<b>3233,2</b>	3204,4	+ 28,8	3146,6
Charges	<b>3234,1</b>	3203,9	+ 30,2	3136,0
Excédent de revenus / de charges (-)	<b>- 0,9</b>	0,5	- 1,4	10,6

L'écart par rapport au résultat du budget représente une détérioration de 1,4 million de francs.

## I. Aucune constitution de provisions

En 2013, il n'a été procédé qu'à une seule opération de clôture, sans effet financier sur l'excédent de l'exercice, car elle a été entièrement compensée par un prélèvement sur une provision existante. Ainsi, au vu des résultats des comptes 2013, et contrairement aux années précédentes, aucune provision n'a été constituée ou complétée lors de la clôture.

## II. Légère progression des revenus

En matière de revenus, la situation se présente comme suit :

Revenus	Variations par rapport au				
	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2012
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en %
Fiscalité cantonale	<b>1137,0</b>	1114,1	1120,0	+ 22,9	+ 1,5
Revenus des biens, taxes, émoluments	<b>370,4</b>	348,8	354,9	+ 21,6	+ 4,4
Transferts	<b>1625,7</b>	1600,8	1595,9	+ 24,9	+ 1,9
Autres (fonds, financements spéciaux, imputations internes)	<b>100,1</b>	140,7	75,8	- 40,6	+ 32,1
Total	<b>3233,2</b>	3204,4	3146,6	+ 28,8	+ 2,8

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

- > l'accroissement du total des revenus de 28,8 millions de francs par rapport au budget ne représente en réalité qu'une hausse de 20,8 millions de francs (+ 0,6 %), car près de 8 millions de francs proviennent de financements externes de l'Université qui servent à couvrir des charges supplémentaires ;
- > l'amélioration de 22,9 millions de francs au niveau des produits de la fiscalité cantonale est principalement due aux impôts dits « conjoncturels » puisque ceux-ci contribuent à hauteur de 73 % à la croissance des recettes fiscales ;
- > la progression de la catégorie « Revenus des biens, taxes, émoluments » s'explique par une augmentation de diverses taxes, des prestations pour des tiers ainsi que des remboursements et dédommagements. Les revenus financiers y participent également, essentiellement grâce à une part au bénéfice de la BCF plus importante que celle retenue au budget ;
- > la hausse constatée dans le poste « Transferts » trouve son explication dans les recettes supplémentaires liées aux sources externes de financement de l'Université évoquées plus haut (quelque 7,2 millions de francs), à certaines contributions (HES-SO, cantons non universitaires) et à des rentrées plus élevées provenant de la Confédération (notamment l'impôt fédéral direct et l'impôt anticipé) ;
- > le recul sensible du poste « Autres » tient avant tout au fait qu'il n'a pas été nécessaire, en regard des résultats des comptes 2013, de concrétiser le prélèvement extraordinaire sur la fortune de 38 millions de francs inscrit au budget.

Par rapport aux comptes 2012, les revenus croissent de 2,8 %. Plus du quart de cette amélioration découle d'un recours plus important aux fonds et provisions, notamment afin de faire face à des dépenses supplémentaires dans le domaine de la santé.

### **III. Des charges légèrement supérieures au budget**

Les charges de fonctionnement des comptes 2013 dépassent le budget de 30,2 millions de francs (+ 0,9 %). Contrairement aux exercices précédents, même si l'on élimine les variations des postes comptables et les charges découlant des activités externes de l'Université couvertes par des revenus, les charges restent légèrement supérieures aux prévisions budgétaires. Il n'existe donc plus, comme auparavant, de marge de manœuvre à ce niveau.

Après déduction des dépenses entièrement couvertes par des tiers, le poste « Charges de personnel » se situe très légèrement (+ 0,1 %) au-dessus du budget. Quant aux dépenses de consommation, elles sont quasiment dans la cible. La progression sensible des charges de transferts (+ 16,8 millions de francs) résulte principalement des conséquences liées au nouveau financement hospitalier. En effet, les hospitalisations hors canton et le financement des cliniques privées ont connu une croissance bien plus marquée que celle estimée au budget. Le dépassement au niveau des amortissements s'explique par la hausse des amortissements des routes qui découle avant tout de subventions fédérales moins importantes que prévu.

Charges	Comptes 2013	Variations par rapport au			
		en millions de francs	Budget 2013	Comptes 2012	Budget 2013
Personnel	<b>1179,8</b>	1174,0	1158,3	+ 5,8	+ 1,9
Transferts	<b>1534,3</b>	1517,5	1463,6	+ 16,8	+ 4,8
Consommation de biens et services	<b>327,7</b>	323,5	318,5	+ 4,2	+ 2,9
Amortissements	<b>111,6</b>	109,0	93,5	+ 2,6	+ 19,4
Charges financières et comptables	<b>40,5</b>	41,0	41,3	- 0,5	- 1,9
Financements spéciaux	<b>40,2</b>	38,9	60,8	+ 1,3	- 33,9
Total	<b>3234,1</b>	3203,9	3136,0	+ 30,2	+ 3,1

Le poste « Financements spéciaux » ne connaît qu'une faible variation par rapport au budget en raison du fait qu'aucune constitution de provisions n'a été effectuée aux comptes 2013. Cette situation est singulière au vu des opérations réalisées lors de la clôture des derniers exercices.

Par rapport aux comptes 2012, les charges progressent de 3,1 %. La hausse constatée dans le domaine du subventionnement (transferts) explique en grande partie cette évolution.

#### IV. Maintien d'un volume d'investissements élevé

Compte des investissements	Comptes 2013	Budget 2013	Comptes 2012
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Dépenses d'investissements	<b>187,6</b>	206,5	178,3
Dépenses d'entretien des bâtiments et des routes	<b>34,1</b>	33,1	39,6
<b>Total</b>	<b>221,7</b>	239,6	217,9
Autofinancement en % des investissements nets	<b>87,1</b>	39,3	100,3

Les dépenses totales d'investissements et d'entretien de l'Etat ont atteint près de 222 millions de francs en 2013. Ces dépenses sont néanmoins inférieures au budget en raison principalement de travaux sur les routes et de prêts au titre de la nouvelle politique régionale moins importants que prévu. Le montant des investissements bruts dépasse cependant celui enregistré en 2012, ce qui permet de maintenir un volume de dépenses relativement élevé.

#### V. Un taux d'autofinancement en recul

L'autofinancement dégagé durant l'exercice 2013 ne permet pas à l'Etat de financer la totalité de ses investissements, ce qui se traduit par une insuffisance de financement. Un recours à la fortune est donc nécessaire. Le degré d'autofinancement, en baisse par rapport aux comptes 2012, atteint ainsi 87,1 %. Bien que respectant la limite de 80 % inscrite dans le règlement sur les finances, ce taux ne peut être considéré comme réellement satisfaisant, en regard de la situation conjoncturelle 2013.

#### VI. Pertinence du programme d'économies et perspectives financières difficiles

Même si les résultats de l'exercice 2013 présentent certes quelques signaux positifs, ils attestent néanmoins clairement de la détérioration des perspectives financières de l'Etat. Les finances cantonales entrent ainsi dans une phase délicate, ce qui confirme bien la nécessité et l'à-propos du programme de mesures structurelles et d'économies adopté en 2013.

L'actualisation prochaine du plan financier permettra de faire un état des lieux des perspectives financières du canton. Elle sera l'occasion de mesurer l'ampleur des défis financiers à relever.